



CLUB CYCLO MILLAVOIS

Vélo route

VTT

Gravel



Licence 2023

PETIT BRAQUET *			Nombre	Montant
Individuelle	Adulte	63 €		
	Jeune de 7 à 25 ans	45 €		
Famille	2 ^{ème} membre + de 25 ans	47 €		
	2 ^{ème} membre + 18 à 25 ans	46 €		
	2 ^{ème} membre jeune de 7 à 18 ans	28 €		
	Jeune 6 ans et moins	Gratuit		
GRAND BRAQUET **			Nombre	Montant
Individuelle	Adulte	115 €		
	Jeune de 7 à 25 ans	95 €		
Famille	2 ^{ème} membre + de 25 ans	99 €		
	2 ^{ème} membre + 18 à 25 ans	97 €		
	2 ^{ème} membre jeune de 7 à 18 ans	80 €		
Revue cyclotourisme (11 numéros): des conseils, des idées de voyages, la vie des clubs, le calendrier des organisations		28 €		
			TOTAL	

Garanties assurances

Petit Braquet *: Responsabilité civile, Recours et défense pénale, Accident corporel, Assurance rapatriement, Dommages au casque, au cardiofréquencemètre... (voir détail dans le contrat d'assurance)

Grand Braquet **: + dommages au vélo et au GPS (voir détail dans le contrat d'assurance)



	1 ^{ère} licence	2 ^{ème} licence	3 ^{ème} licence
Nom			
Prénom			
Date de naissance			
Numéro de licence			
Adresse			
E-mail			

Certificat médical à fournir en fonction de votre choix de formule (mettre un X dans la case de votre choix)

Formule	Certificat médical	Votre pratique	Votre choix
Vélo Balade	Non obligatoire	Pratique douce et familiale	<input type="checkbox"/>
Vélo Rando	Obligatoire à minima tous les 5 ans	Pratique régulière	<input type="checkbox"/>
Vélo Sport	Obligatoire tous les ans avec la mention "Non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition"	Pratique sportive & cyclosporives	<input type="checkbox"/>

Pour la 1^{ère} adhésion un certificat médical de non contre-indication de la pratique du cyclotourisme est nécessaire

Pratique cycliste VTT. Route. Gravel.
 V.T.T.A.E. V.A.E.

IMPORTANT: Remplir et signer la déclaration du licencié
Répondre au questionnaire de Santé « QS-SPORT Cerfa N°15699*01 »

Permanence le lundi de 18 à 19 heures - 31 rue du Barry 12100 MILLAU - tél. : 05 65 60 34 60

✉ contact@clubcyclomillavois.fr

@ http://clubcyclomillavois.fr/

Fédération ATTESTATION - SAISON 2023

À compléter, à signer et à remettre obligatoirement à votre club ou à la Fédération (si vous êtes membre individuel)

Je soussigné(e) :

né(e) le :

Atteste sur l'honneur avoir renseigné le questionnaire de santé (QS-SPORT Cerfa N°15699*01) qui m'a été remis par la Fédération (ou par le club). Et, j'atteste sur l'honneur avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé et je reconnais expressément que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive.

Fait à

le :

Signature du licencié(e)
ou du représentant légal

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification quant aux informations vous concernant. Vous pouvez l'exercer librement en vous adressant à la Fédération Française de cyclotourisme, 12 rue Louis Bertrand, 94200 Ivry-sur-Seine

Fédération française de cyclotourisme - 12 rue Louis Bertrand CS 800 45 -94207 Ivry sur seine cedex
☎ 01 56 20 88 82 – ✉ l.blondeau@ffvelo.fr – Internet : www.ffvelo.fr

Assurance Déclaration du licencié - Saison 2023

À retourner obligatoirement au Club (ou à la Fédération pour les membres individuels)

Je soussigné(e) :

né(e) le :

Licencié de la Fédération au Club Cyclo Millavois

Déclare :

- Avoir pris connaissance du contenu du présent résumé de la notice d'information relative au contrat d'assurance souscrit par la Fédération auprès d'AXA pour le compte de ses adhérents,

- Avoir été informé par la présente notice de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité Permanente, Frais médicaux, et Assistance) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la Fédération.

Avoir choisi une formule MB, PB, ou GB et ne retenir aucune option complémentaire proposée.

Fait à

le :

Signature du licencié(e)
ou du représentant légal